OFFICE DES CHANGES

Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

Avis d'achat sur bon de commande n° 34/2026

L'Office des Changes envisage l'achat par bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Travaux d'étanchéité à l'immeuble D de l'Office des Changes.

Consistance de la prestation : Travaux d'étanchéité à l'immeuble D de l'Office des Changes.

Bordereau des prix – détail estimatif

N°	Désignation	Qté	U	PU HT (DH)	Prix Total HT (DH)
1	**Dépose et évacuation du revêtement existant :** Dépose méthodique du revêtement existant sur de la terrasse de la cour, grattage et nettoyage du support. Les gravats seront chargés, transportés et évacués vers une décharge autorisée	21	m²		
2	**Reprise de la chape de forme avec relevés :** Après préparation du support, fourniture et mise en œuvre d'une chape de forme en mortier de ciment, dosage adapté à l'usage, permettant de reconstituer les pentes nécessaires à l'évacuation des eaux. La prestation comprend le réglage des niveaux, le dressage, la réalisation des raccordements et des relevés périphériques, ainsi que toutes sujétions pour obtenir un support stable, régulier et apte à recevoir le complexe d'étanchéité. Les pentes devront être orientées vers les points d'évacuation afin d'éviter toute stagnation d'eau.	21	m²		
3	**Fourniture et pose de l'étanchéité auto-protégé 4mm de la terrasse de la cour y compris le traitement par du mortier du ciment des parties endommagées au sous-sol : Préparation complète du support : balayage, dépoussiérage,** suppression des parties friables et traitement des fissures et défauts localisés. Fourniture et mise en œuvre d'un système d'étanchéité compatible avec le support et destiné aux surfaces extérieures, comprenant primaire d'adhérence si nécessaire, membrane ou système d'étanchéité, traitement des angles, relevés périphériques, pénétrations et autres points singuliers. Les relevés devront être raccordés de manière continue aux parties verticales et aux ouvrages existants. Pour les parties en béton localisées au sous-sol, doivent être réparées convenablement. Toutes les soudures, jonctions et raccordements devront être exécutés conformément aux prescriptions du fabricant et aux règles de l'art.	21	m²		
4	**Reprise des parties endommagées de l'acrotère :** Dépose des parties dégradées de l'acrotère au niveau de la terrasse supérieure et de la cour. Reprise ou remplacement des éléments détériorés, réfection des supports, scellement et fixation mécanique ou par mortier adapté selon la nature de l'ouvrage. Réfection des joints et traitement des raccordements avec les relevés d'étanchéité. L'intervention devra assurer une protection continue des têtes de murs et empêcher les pénétrations d'eau derrière le complexe d'étanchéité. Comprend toutes découpes, raccords, pièces accessoires, finitions et sujétions nécessaires.	15	ml		
5	**Dépose, fourniture et pose de la gargouille :** Dépose de la gargouille défectueuse ou des parties non conformes, préparation du support et fourniture et pose d'une gargouille adaptée au débit des eaux pluviales. Réalisation du raccordement étanche avec le complexe d'étanchéité, traitement périphérique du point singulier, scellement, calfeutrement et finition. La pente et le raccordement devront permettre une évacuation efficace des eaux sans retour ni infiltration.	1	U		
6	**Dépose, Fourniture et pose du carrelage :** Décapage du carrelage existant, Fourniture et pose d'un carrelage extérieur (y compris plinthes) destiné à une zone exposée aux intempéries, présentant une surface antidérapante et une résistance adaptée à l'usage. La prestation comprend la fourniture du mortier-colle ou produit de pose approprié, le calepinage, les découpes, les joints, les raccords périphériques et toutes finitions. La pose devra respecter les pentes de la chape et ne devra pas compromettre l'étanchéité. Le support devra être propre, stable et compatible avec le système de pose retenu.	50	m²		
7	**Reprise de l'étanchéité de la terrasse supérieure :** Localisation des zones dégradées et préparation du support par nettoyage, grattage et élimination des parties non adhérentes. Traitement des fissures, relevés, angles, pénétrations et autres points singuliers. Fourniture et mise en œuvre d'un système d'étanchéité approprié, avec raccordement soigné à l'étanchéité existante. Les relevés et jonctions devront être traités de façon continue afin d'assurer la protection contre les infiltrations. Comprend toutes sujétions de préparation, fournitures, application, finitions et remise en état.	20	m²		

8	**Nettoyage et remise en état : Nettoyage complet des zones d'intervention après achèvement des travaux, enlèvement des déchets, gravats et matériaux résiduels, balayage et nettoyage des surfaces, évacuation vers une décharge autorisée et remise des lieux dans un état propre et exploitable.**	1	F		
9	**Remise en état des escaliers hélicoïdaux et des dalle endommagée : Reprise des fissures (application de mortier de ciment) fixation des supports détachés : Vérifications, de l'ensemble des marches en béton des escaliers de secours et de la structure en acier qui les supports. Reprise de l'ensemble des fissures constatés et des supports en fer détachés et application de peinture adaptée.**	1	F		
TOTAL HT					
TVA 20 %					
TOTAL TTC					

NB : Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art, aux prescriptions des fabricants des produits utilisés et aux normes applicables.
Avant démarrage, l'entreprise devra vérifier l'état des supports, les niveaux, les pentes et les dimensions réelles et signaler toute anomalie susceptible d'affecter la bonne exécution des travaux.
Les matériaux et produits d'étanchéité devront être adaptés à l'usage extérieur et compatibles entre eux et avec les supports existants.
Les prix comprennent les fournitures, la main-d'œuvre, le transport, le matériel, les protections, les accessoires, les découpes, les raccordements, les évacuations et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution des prestations.
Les quantités relatives à l'acrotère et à la terrasse sont estimatives et devront être confirmées après visite et relevé sur site.
Le titulaire est tenu de présenter avant le commencement des travaux, une caution bancaire de 7% du montant TTC du bon de commande qui sera restituée une année après la réception provisoire.

Lieu d'exécution : Office des Changes, 3 rue Houssein 1er , Hassan, Rabat

Date de livraison de la prestation : 30 jours à compter de la notification du bon de commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 13 Nove 2025 à 15 heures

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

P. Le Directeur de l'Office des Changes
et Par Délégation
Chef de la Division Achats et Logistique

Signé : Mohammed EL LAHYANI H.B.O